







## « Il y a vraiment une culture du hip-hop au Luxembourg même si elle n'est pas aussi ancrée et défendue que dans d'autres pays »

**KnowEdge est une association créée en 2018 par des artistes qui souhaitent promouvoir la culture urbaine au Luxembourg. Rencontre avec Franklin Pereira, président de KnowEdge, Remi Yin, membre du conseil d'administration et Benoit Callens project manager et fondateur de l'association.**

**Qu'est ce que la culture urbaine ? Y-a-t-il par ailleurs une ou des cultures urbaines ?**

Benoit Callens : La culture urbaine est effectivement multiple et regroupe toutes les pratiques artistiques, culturelles et sportives de l'espace urbain. On y trouve par exemple les sports de glisse comme le skateboard, l'architecture et aussi la culture hip-

hop qui englobe différentes disciplines, la musique, la danse, le graffiti. Si on descend encore d'une strate, notamment au niveau des danses urbaines, elles y sont nombreuses comme par exemple le waacking, le breaking, la house, le popping...

**C'est une culture marquée par la rue...**

Benoit Callens : Effectivement, ce qui est intéressant, c'est qu'elle est accessible à tous. Si on veut apprendre une danse urbaine, c'est plutôt dans la rue qu'on va l'apprendre qu'à travers un parcours académique. Cela peut se faire en parallèle mais si on souhaite goûter à l'essence du monde underground, c'est vraiment là que ça va se faire. En même temps,

c'est aussi quelque chose qui est un peu difficile à vivre car les gens sont empreints de stéréotypes. Lorsqu'on souhaite mettre en place des projets un peu plus sérieux de création, on est confronté à des discours du type : « C'est la culture hip-hop, vous ferez un street show dans la rue et ça va être sympa... ». C'est effectivement né dans la rue mais ce n'est pas forcément voué à être dans la rue.

**Justement, le hip-hop d'où vient-il ?**

Franklin Pereira : C'est une culture populaire qui est née dans les années 70 aux Etats-Unis, dans des milieux plutôt défavorisés, afro-américains. Je trouve qu'il y a une grande similitude entre les ghettos américains et les banlieues françaises. Le Luxembourg

comme d'autres pays ont davantage suivi la vague. Ce n'est donc pas tout à fait la même approche. Lorsque l'on parle de hip-hop, on reste souvent au niveau de la danse qui n'est, en fait, qu'une parcelle. On oublie de faire le lien avec le graffiti, le chant.

Rémi Yin : Dans ces quartiers où il y avait énormément de violences, les jeunes ont trouvé, à travers la danse, le rap, le graffiti, d'autres moyens d'expression. Le hip-hop s'est ensuite démocratisé en se répandant plus largement. On peut vraiment parler de culture non seulement parce qu'elle prône des valeurs comme le respect, le partage, et la non-violence mais aussi parce qu'il y a une transmission intergénérationnelle de la pratique et des valeurs.

**Et son développement au Luxembourg ?**

Franklin Pereira : Les premiers danseurs étaient des breakers au Aldringen dans les années 80. C'était un lieu où la culture hip-hop était pratiquée dans sa forme la plus brute. Il y a vraiment une culture du hip-hop au Luxembourg même si elle n'est pas aussi ancrée, aussi défendue que dans d'autres pays, comme la France ou l'Allemagne. Nous n'avons pas fait ce travail de mémoire et voilà pourquoi on se réfère toujours à l'histoire plus générale du hip-hop. Durant le confinement, j'ai entamé un travail de recherche pour poser les bases historiques de la culture hip-hop au Luxembourg.

**L'association KnowEdge a été créée par des artistes autour de la danse. Quelles ont été les motivations ?**

Benoit Callens : On souhaitait se structurer pour pouvoir organiser des événements, agrandir la communauté de danseurs et sensibiliser les jeunes à cet art. L'association a été créée aux Rotondes qui nous ont beaucoup aidés dans les démarches.

Franklin Pereira : Une de mes motivations a été d'engager dans l'asbl a été la possibilité d'envisager des projets

d'envergure, comme des créations. On est peut-être des danseurs de hip-hop mais ça aussi on sait faire ! On peut développer des projets très professionnels et ainsi montrer aux jeunes qu'il est possible de proposer un peu plus que des démonstrations dans la rue.

**Quels sont les projets de l'asbl ?**

Rémi Yin : En collaboration avec Les Rotondes, nous organisons des événements importants comme la compétition de danse expérimentale *Mindless* où nous avons accueilli des danseurs internationaux ou encore la prochaine rencontre *Battle On s'en fish\**, le 22 mai 2021 qui réunira danseurs, DJs, musiciens autour d'une compétition dans plusieurs catégories. Franklin travaille actuellement sur un projet de conférence dansée pour retracer l'histoire de la danse hip-hop. Dans le cadre de Esch Capitale de la culture 2022, nous avons déposé un projet de création d'une pièce de danse accompagnée d'un volet pédagogique de cours et de jams dans différentes communes du sud. Et plus régulièrement, nous proposons un entraînement hebdomadaire, des workshops ainsi que des jams, aux Rotondes mais aussi ailleurs dans le pays, notamment à Esch-sur-Alzette.

Nous donnerons prochainement un stage de danses urbaines en collaboration avec le Service jeunesse de Esch pendant les vacances de Toussaint du 2 au 6 novembre\*. Nous proposons des initiations aux danses urbaines le matin et des workshops plus avancés l'après-midi. Le stage se terminera par une jam le dimanche 7 novembre.

**Qu'est-ce qu'une jam ?**

Benoit Callens : C'est un endroit de rassemblement où des danseurs vont échanger sur de la musique jouée par un DJ ou des musiciens sur différents styles de musiques, comme le hip-hop, la house, le funk, le breakbeat. Des cercles informels vont se créer où les danseurs vont entrer pour échanger,

dialoguer. L'idée c'est vraiment le partage, l'apprentissage de nouveaux mouvements et l'appréciation de l'autre. C'est un moment qui est ouvert au public. On peut venir y apprécier le spectacle, l'énergie et la virtuosité des danseurs.

Franklin Pereira : Tout démarre du DJ. S'il n'y a pas de DJ, il n'y a pas de jam. C'est aussi un espace de transmission de valeurs, comme le respect du DJ, de l'autre danseur, des différents styles. Le rôle des danseurs expérimentés sera aussi de permettre aux plus timides de se sentir à l'aise.

**KnowEdge rassemble également des personnes de cultures issues de l'immigration...**

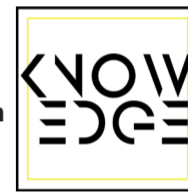
Benoit Callens : Notre association est effectivement métissée mais la question du pays ou de la culture d'origine disparaît. On est autour de la danse, on vit notre passion commune et il n'y a pas d'autres questions.

**Que signifie KnowEdge ?**

Rémi Yin : C'est un jeu avec les mots. KnowEdge, *No edge* signifie littéralement « pas de coins ». Cela fait à la fois référence à l'image du cercle qui est très important dans la danse hip-hop, mais aussi au fait de ne pas être limité, à savoir si tu te donnes les moyens, tu peux y arriver. KnowEdge, *Knowledge*, fait écho à la connaissance, l'histoire de la pratique. Enfin, KnowEdge, *No age*, pour dire qu'il n'y a pas d'âge pour pratiquer le hip-hop.

Propos recueillis par  
Claudine Scherrer

**KnowEdge asbl**  
40, bld Pierre Dupong  
L-1430 Luxembourg  
info@knowedgeasbl.com  
facebook / instagram :  
KnowEdgelux



\* Infos ci-dessous dans le Bloc Notes

## BLOC NOTES

### SE FORMER...

**Formation associative Du 27 octobre au 24 novembre au CLAE, 26 rue de Gasperich, Luxembourg**  
A travers la formation Imbrication à destination des réalisateurs associatifs, le CLAE propose une méthodologie, des outils, un espace de réflexion et d'échange portant sur la mise en mouvement d'un projet associatif. Le premier temps de la formation se concentre sur l'élaboration d'un projet associatif. Le deuxième module brasse les questions relatives au fonctionnement statutaire et permet d'appuyer une réflexion sur la question de la mobilisation des membres. Nous travaillons ensuite sur la méthodologie d'un projet d'action et consacrons notre dernier module à la comptabilité associative.  
Inscription : www.clae.lu

### PARTICIPER...

**Soirée d'information : RGPD, quelles incidences sur une association ? Le 12 novembre à 18h, en présentiel et en ligne**  
Dans le cadre de son action de soutien à la vie associative, le CLAE invite à partager l'expertise du cabinet d'Avocats à la Cour Felten & Associés.  
Me Felten, avocat au Barreau de Luxembourg, et Mme Anne Rosier apporteront un éclairage sur un ensemble de questions liées au RGPD - Règlement général sur la protection des données - et ses incidences sur une association.  
Infos / Inscription : mail (info@clae.lu), tél. 29 86 86-1 - Nombre limité de places en présentiel, dans le respect des mesures sanitaires.  
**Soirée d'information en ligne - Ministère de la culture : quel soutien financier pour les associations ? Le 26 novembre à 18h**  
Mme Nadine Helpelding, Conseiller de Gouvernement au Ministère de la culture présentera les différentes aides aux projets culturels.  
Infos / Inscription : mail (info@clae.lu)

### COMMUNIQUER...

**Formation internetführerschäin A l'internetstuff, 1 rue Tony Bourg, Luxembourg-Gasperich**  
Vous souhaitez vous débrouiller en informatique pour communiquer avec vos proches, rechercher une information ? La formation Internetführerschäin, reconnue par le Ministère de l'Education nationale, vous permet d'acquérir des connaissances de base en informatique.  
**Du 9 novembre au 9 décembre : lundi et mercredi, de 14h à 16h (en langue française) et de 16h à 18h (en langue portugaise ou française)**  
Inscription sur place. Tél 29 86 86 86  
**Cours de français du CLAE Inscriptions le mercredi 16 décembre à 14h**  
La prochaine session de cours de français de niveaux débutant, élémentaire et intermédiaire se déroulera du 4 janvier au 1<sup>er</sup> avril 2021. Vous trouverez toutes les informations sur les cours ainsi que sur les frais d'inscription sur le site www.clae.lu

### S'INSCRIRE...

### DECOUVRIR LE HIP HOP...

**Stage de Danses Urbaines du 2 au 6 novembre 2020**  
KnowEdge asbl organise une semaine de workshops pendant les vacances de Toussaint en partenariat avec le service Jeunesse de la ville d'Esch/Alzette. Des initiations à différentes danses urbaines le matin et des workshops plus avancés l'après-midi. Différents styles de danses seront abordés parmi lesquelles : *House, Hip-Hop, Voguing, Breakdance*.  
**Et le 7 novembre, Jam de danse,** en collaboration avec le service Jeunesse de la ville d'Esch/Alzette.  
Inscriptions et informations par mail (info@knowedgeasbl.com) ou via Instagram (KnowEdgelux)  
**Battle « On s'en fish » le 22 mai 2021, aux Rotondes** organisé par KnowEdge asbl en partenariat avec les Rotondes. Plus d'infos : www.rotondes.lu

### PARTAGER...

**Dans un souffle la nuit Paulo Jorge Lobo**  
A travers son premier bookazine auto-produit, Paulo Lobo nous livre des pages de poésie urbaine et visuelle. Les textes et photos sont extraits de son blog « Voyages en suspens » (www.paulolobo.blogspot.com) Format 20 x 25 cm, 60 pages, en vente au prix de 15 euros.  
Commande, écrire à : ploboz@icloud.com  
« La nuit, il y a des choses que l'on voit de façon plus claire que le jour. Peut-être parce qu'on ouvre plus grand les yeux. Peut-être parce qu'on est moins occupé. Peut-être parce que, comme dans une chambre noire, c'est la nuit que les choses se révèlent dans toute leur plénitude. » Paulo Lobo, *Dans un souffle la nuit*



### S'IMPATIENTER...

**Le prochain numéro paraîtra au mois de décembre. A bientôt !**

## Egalité et solidarité

Extrait de la résolution de l'Assemblée générale du CLAE, 30 septembre 2020

Cette Assemblée Générale se tient alors que la pandémie du Covid-19 transforme la société dans son ensemble. Notre quotidien, notre rapport aux autres, et, pour beaucoup, notre environnement professionnel ont été ébranlés au cours des derniers mois.

Mais surtout, cette crise a renforcé les inégalités et les précarités sociales, économiques et de santé pré-existantes et en a révélé d'autres. Le risque qu'une partie de la population, déjà fragilisée, se retrouve à la marge de la société est considérable et il importe que chaque acteur de la société se mobilise pour éviter des conséquences sociales désastreuses.

C'est pourquoi le CLAE demande :

- Qu'une nouvelle campagne de régularisation soit mise en place. La crise sanitaire et le confinement ont particulièrement fragilisé les personnes en situation administrative irrégulière.
- L'introduction d'une couverture sanitaire universelle et la généralisation du tiers payant. La crise sanitaire a accru la vulnérabilité des personnes qui se trouvent en dehors du système de soins de santé, soit qu'elles ne soient pas affiliées au centre de sécurité sociale, soit qu'elles ne peuvent faire face financièrement aux dépenses liées à leur santé.
- Le respect du droit d'asile et des conditions de vie dignes dans les foyers où vivent les personnes demandeuses de protection internationale. A l'instar

du Collectif réfugiés, nous demandons que tant que la situation sanitaire reste instable au niveau international, l'application du Règlement Dublin soit suspendue et les mesures d'éloignement des demandeurs déboutés soient reportées. Nous demandons également que soit garantis l'enregistrement automatique de toute personne demandant l'asile et le respect des droits des personnes durant la procédure.

De nombreuses structures associatives ont également souffert de la pandémie. En mai 2020, le CLAE a initié un sondage pour appréhender l'impact de la crise sanitaire sur les associations. Cette enquête, à laquelle 125 acteurs de la société civile luxembourgeoise ont pris part, a révélé que 90% des associations répondantes estiment que la crise avait eu des répercussions sur leur structure. Si des aides sectorielles ont été mises en place par certains ministères, aucune réponse globale n'a été apportée par les pouvoirs publics.

C'est pourquoi le CLAE recommande :

- La reconnaissance de l'importance du secteur associatif dans la cohésion sociale et un soutien politique qui soit à la hauteur des enjeux.
- D'allouer une ligne budgétaire spécifique pour venir en aide aux associations en difficulté.
- De renoncer aux coupes budgétaires suite à la crise.

Le texte complet de la résolution peut être consulté sur www.clae.lu

## Informations société d'accueil

Le dossier de soins partagé se généralise

Le dossier de soins partagé (DSP) est un dossier de santé électronique personnel et sécurisé dont chaque personne affiliée à la sécurité sociale luxembourgeoise peut bénéficier. Une des finalités de ce dossier est de favoriser les échanges entre les différents acteurs de la santé pour faciliter une prise en charge coordonnée du patient et ainsi contribuer à la sécurité et à la qualité des soins.

Il centralise à un unique endroit les informations essentielles relatives à la santé du patient : rapports des consultations médicales, résultats d'analyses ou d'examen radiologiques, médicaments prescrits, informations sur les allergies et le groupe sanguin... Toutes les données médicales du dossier de soins partagé peuvent être intégrées par les médecins - généralistes, spécialistes - autorisés à exercer au Luxembourg ainsi que par les laboratoires d'analyses biologiques, les hôpitaux, les services de soin à domicile, les pharmacies et le patient lui-même. Le DSP ne se substitue pas aux dossiers patient des professionnels de santé, mais sert d'interface entre les différents professionnels de la santé participant à la prise en charge de la personne. Il est totalement accessible au patient, qui peut se connecter à son dossier via le portail de l'Agence eSanté. Le patient peut également décider qui a le droit d'accéder à son DSP voir qui y a accès ou l'a alimenté, consulter les informations de santé qu'il contient et y intégrer les informations qu'il souhaite (don d'organes, personne de confiance, directives anticipées, etc.). Le DSP n'est pas obligatoire et peut être désactivé à tout moment par le patient.  
Plus d'informations : https://www.esante.lu/

Citoyens en précarité et dépistage du Covid-19

Le Ministère de la Santé a renforcé il y a quelques semaines sa stratégie de prise en charge des populations en situation précaire dans le cadre de la pandémie liée au Covid 19. Une procédure a été mise en place pour les associations qui accueillent un public en situation de précarité (y compris en situation administrative irrégulière) et qui n'offrent pas de permanence médicale.

Si une personne se présente avec des symptômes compatibles avec le virus, les associations peuvent prendre contact avec l'une des permanences médicales qu'offrent Médecins du Monde (Esch et Luxembourg), le planning familial (Esch et Luxembourg), la Jugend-an Drogenhëllef ou la Stëmm vun der Strooss.  
Plus d'informations sur la procédure auprès du Ministère de la Santé